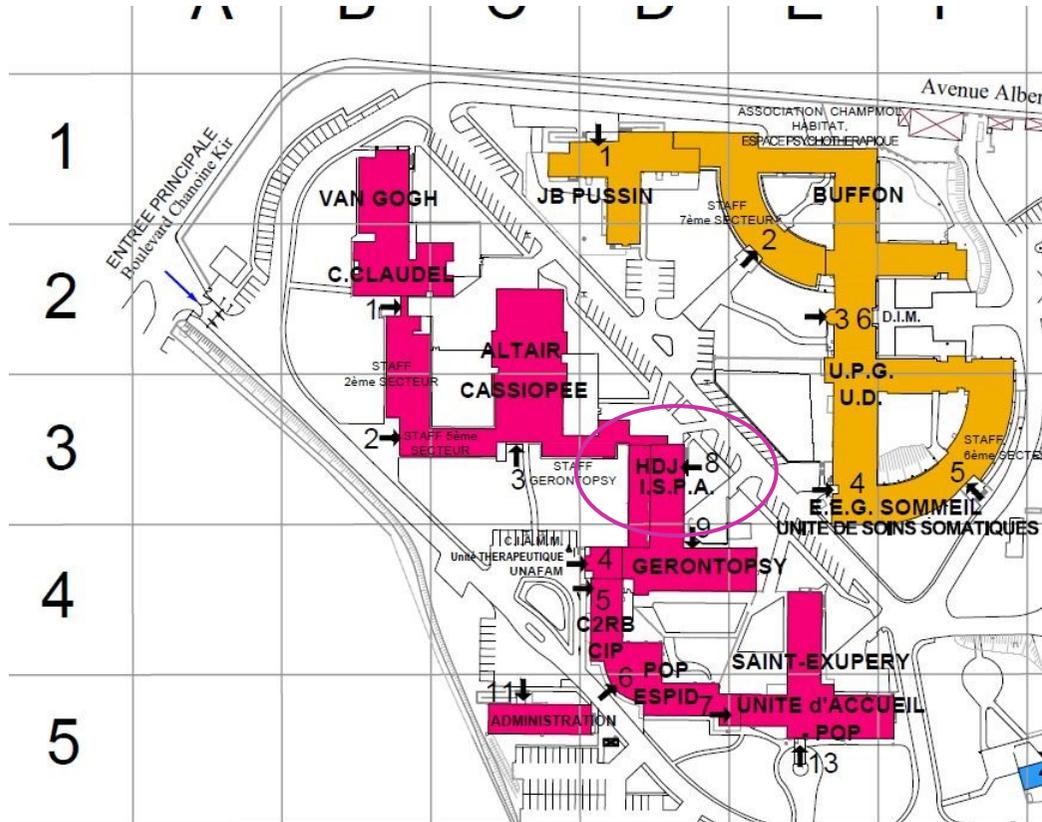


LE PLAN D'ACCÈS

1 Bd chanoine Kir 21000 Dijon



En bus : Prendre la ligne 3, 12 ou 13 - arrêt « CHS La Chartreuse »



En tramway : Prendre le tram T1 - arrêt « Dijon Gare » ou T2 - arrêt « Foch Gare »

HDJ / CATTP ISPA

1 BD chanoine Kir - 21000 Dijon

L'HDJ / CATTP est un espace de soins dépendant du Centre Hospitalier La Chartreuse (CHLC). Il fait partie de l'intersecteur des personnes âgées (ISPA), rattaché au Pôle intra hospitalier de l'établissement. Il accueille des patients de plus de 65 ans de tous les secteurs du CHLC.



Infirmière : 03 80 42 49 56

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h00

MISSIONS

L'HDJ / CATTP est un lieu de soins proposant un temps de prise en charge à la journée ou à temps partiel. C'est un service public.

OBJECTIFS

- Proposer une prise en charge autour d'un projet de soins individualisé
- Permettre la stabilisation et l'amélioration de l'état psychique
- Éviter l'isolement social dans certaines situations
- Favoriser le maintien à domicile ou en EHPAD
- Prévenir l'hospitalisation ou la ré-hospitalisation

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Élaboration et suivi du projet de soin individualisé
- Suivi médical réalisé par le psychiatre référent du CMP d'origine
- Prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire: accueil, entretien, accompagnement, visites à domicile ponctuelles, médiations thérapeutiques individuelles ou de groupes, réévaluation régulière du projet de soins individualisé et de la prise en charge en HDJ / CATTP
- Sorties thérapeutiques
- Travail de partenariat et coordination avec les différents partenaires, du CHLC, des services sociaux, services d'aide à domicile, médecins généralistes, infirmiers libéraux, services de tutelles, les familles, EHPAD etc.
- Soutien relationnel aux proches et aux familles

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les personnes sont accueillies du lundi au vendredi à la journée ou pour un accueil thérapeutique à temps partiel.

L'ORIENTATION, LA PRESCRIPTION

La prise en charge est réalisée sur prescription médicale du psychiatre référent de la structure.

Le patient peut être orienté par un psychiatre du CHLC ou par un médecin extérieur.

Une rencontre avec l'équipe infirmière, permet ensuite de préciser le fonctionnement de l'HDJ / CATTP et de présenter l'organisation de la prise en charge en fonction du projet de soin.

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Médecin psychiatre
- Cadre de santé
- Infirmiers
- Ergothérapeute
- Assistant médico-administratif (AMA)
- Agent des services hospitaliers